

2Tendance
globale**4**Dynamiques
sectorielles**5**Dynamiques
régionales

PANORAMA

DEFAILLANCES D'ENTREPRISES

DÉCEMBRE 2016

LES PUBLICATIONS ÉCONOMIQUES DE COFACE

Par les économistes du Groupe Coface



Le nombre de défaillances enregistrées en France continue de baisser à fin octobre 2016 et sur un an (1,0%). Cette bonne nouvelle devrait être confirmée sur l'ensemble de l'année : Coface anticipe une baisse de 3,8% en 2016. Ces bons chiffres proviennent de la capacité des entreprises à résister à une croissance molle. Grâce à des marges reconstituées (32% de la valeur ajoutée des sociétés non financières espérés en 2016), elles peuvent encaisser un ralentissement de l'activité, tel que celui observé depuis le deuxième trimestre.

Comme en 2016, l'investissement des entreprises devrait peu progresser en 2017, en partie en raison des incertitudes liées aux résultats des élections présidentielles. Cette sauvegarde de capital investi aura au moins le mérite d'être bénéfique pour les entreprises à court terme. Ainsi, elles connaîtront une nouvelle année de baisse des faillites en 2017 (-1,0%).

Si les résultats sont donc globalement encourageants, des disparités subsistent. En effet, quatre secteurs sont bien plus sinistrogènes qu'il y a un an :

l'habillement, l'agroalimentaire, le transports et les services aux particuliers. A l'opposé, la construction rassure avec une baisse confirmée des faillites en 2016. Au niveau régional, l'Île-de-France demeure tendanciellement plus créatrice de défaillances que la moyenne nationale. Plusieurs explications sont avancées : l'effet des attentats ou encore une conséquence naturelle de l'ubérisation de l'économie (*voir panorama Coface de décembre 2016*) qui affecte en premier lieu cette région.

RETROUVEZ TOUS LES AUTRES PANORAMAS DU GROUPE

<http://www.coface.fr/Actualites-Publications/Publications>

coface
FOR SAFER TRADE

DÉCEMBRE 2016

DEFAILLANCES D'ENTREPRISES

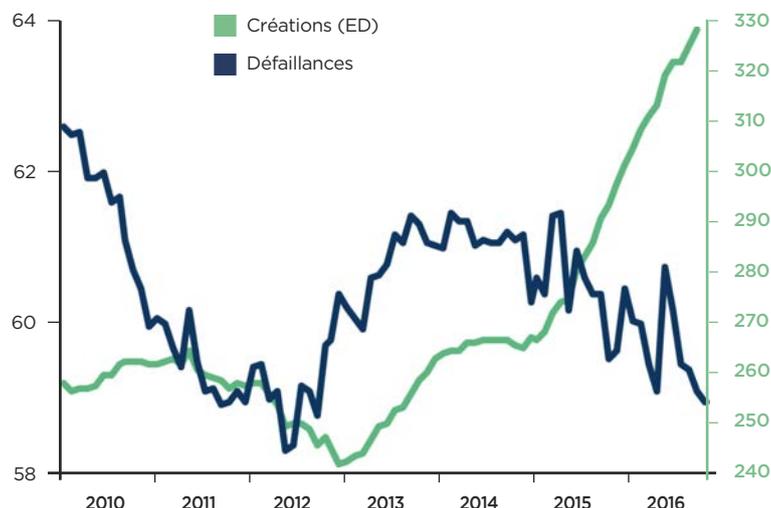


Paul CHOLLET

Responsable des études sectorielles et défaillances

Graphique n°1

Evolution des défaillances et créations d'entreprises (en milliers, annuel)



Sources : Ellisphère, Insee, Coface

Graphique n°2

Evolution mensuelle des défaillances d'entreprises



Sources : Scores & Décisions, Coface

2016 sera une nouvelle année de baisse des défaillances

En octobre 2016, 58 970 entreprises ont fait faillite sur un an (soit une baisse de 1,0% sur cette période), un plus bas niveau depuis septembre 2012. Depuis le record d'avril 2014, le mouvement de baisse des défaillances d'entreprises se poursuit en France.

Toutefois, la forte croissance des créations d'entreprises (328 331 à fin septembre hors auto entrepreneurs, soit une augmentation de 13% sur un an) depuis 2015 se reflète négativement dans l'évolution des défaillances à court terme. Trois entreprises sur dix font en effet défaut dans les trois premières années suivant leur création selon l'Insee ⁽¹⁾. Cette dynamique se rapproche de celle d'avant-crise (340 686 créations en août 2008), alors que le stock d'entreprises a considérablement augmenté (4,2 millions d'entreprises recensées en 2015, soit 700 000 de plus qu'en 2006).

Le coût total des défaillances sur l'économie, calculé par la somme de l'encours des dettes fournisseurs, a atteint 3,78 milliards d'euros, soit une hausse de 2% sur un an. Le nombre d'employés concernés augmente également de 1,4% à 186 000 personnes.

En octobre 2016, quelques 4 959 défaillances d'entreprises ont été enregistrées, soit une baisse de 3,3% par rapport à la même période en 2015.

Progression de la taille moyenne d'une défaillance

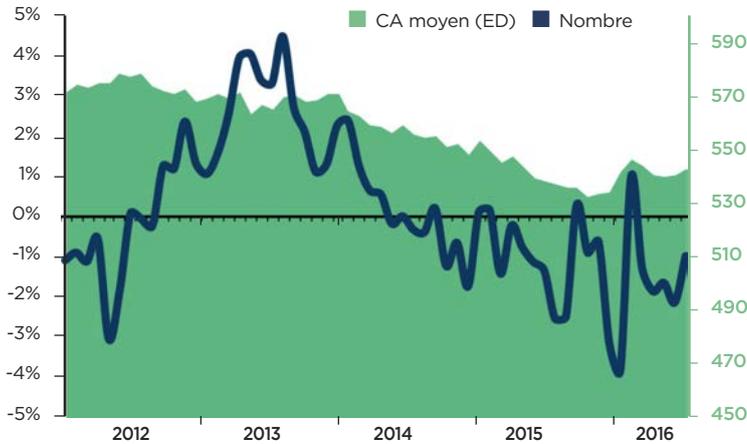
En lien avec la progression de la dette fournisseur, alors qu'elle s'inscrivait en baisse depuis 2012, la taille moyenne ⁽²⁾ d'une défaillance mesurée par le chiffre d'affaires (CA) augmente en 2016 pour atteindre 543 000 euros à fin octobre, en hausse de 1,2% sur un an.

Le secteur des métaux semble en partie expliquer cette hausse avec une montée de 25% de la taille de ses défaillances. Sur les dix derniers mois, trois des onze plus grandes défaillances concernent ce secteur. Les sociétés AVEYRONNAISE DE METALLURGIE, SOTRALENTZ CONSTRUCTION et FRANÇAISE DE ROUES faisaient respectivement 101, 81 et 73 millions d'euros de CA. Second secteur par la taille moyenne de ses défaillances (597 millions) et également en légère hausse sur un an (+4,4%), l'électronique enregistre deux des plus grandes défaillances des dix premiers mois de l'année.

(1) Insee première, n°1543, Avril 2015

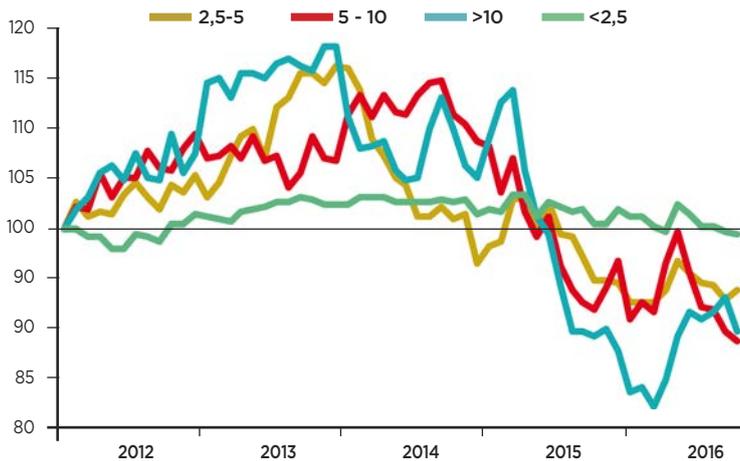
(2) Moyenne annuelle réduite pondérée, 1% des observations aux extrémités inférieure et supérieure de la distribution sont exclues pour donner une image plus fidèle du CA moyen

Graphique n°3
Variation annuelle des défaillances d'entreprises et du chiffre d'affaires moyen
(en milliers d'euros)



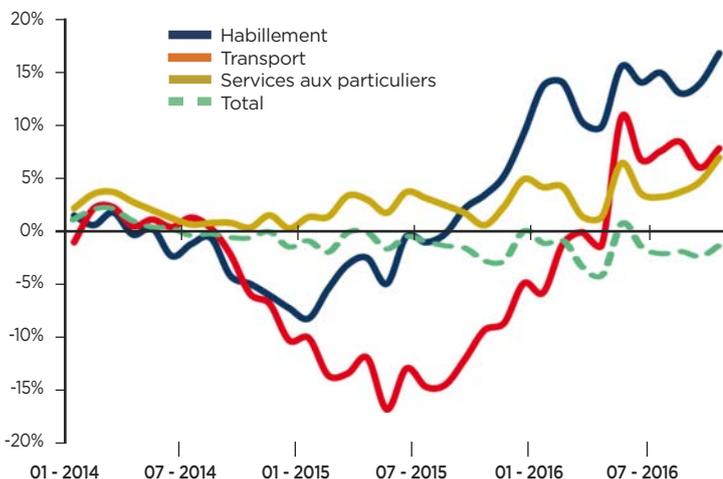
Sources : Ellisphère, Coface

Graphique n°4
Evolution des défaillances par tranches de chiffre d'affaires
(en millions d'euros, 100 = janvier 2012)



Sources : Ellisphère, Coface

Graphique n°5
Evolution des défaillances des principaux secteurs sinistrés.
En moyenne annuelle



Sources : Ellisphère, Insee, Coface

Les sociétés ALTIS SEMICONDUCTOR et AVENIR TELECOM déclarent 125 et 88 millions d'euros de CA. La plus grande défaillance est celle du distributeur de vente à distance PIXMANIA (CA de 295 millions d'euros).

Dans le même temps, l'âge moyen d'une défaillance tend de nouveau à croître à 79,75 mois à fin octobre sur un an. C'est un record depuis 2011, qui met en lumière une relative solidité des entreprises françaises visibles à travers un taux de marge reconstitué (31,6%) et des conditions de financement favorables (taux moyen d'un crédit supérieur à deux ans à 1,7% en juillet 2016, contre 3,6% en 2011).

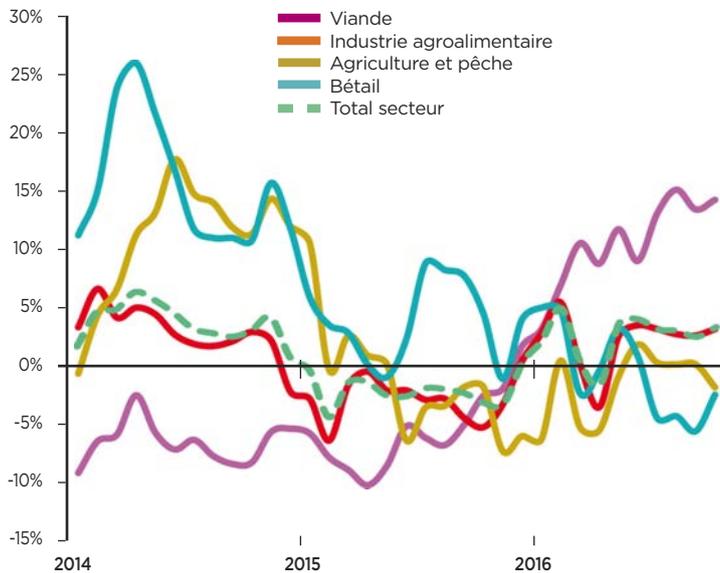
Une dynamique favorable aux petites entreprises

Les entreprises qui font moins de 2,5 millions de CA enregistrent pour la première fois depuis septembre 2012 un niveau de sinistres inférieur à celui du 1^{er} janvier 2012. Or, ces entreprises concentrent 97,8% des défauts. A l'opposé, expliquant la progression de la taille (CA moyen) d'une défaillance, les grandes entreprises (CA supérieur à 10 millions d'euros) sont en progression depuis mars 2016 (+9% à 227 défaillances en octobre sur un an). Ces grandes entreprises sont en moyenne plus sensibles à la conjoncture mondiale car elles exportent une partie de leur production. Ces difficultés proviennent notamment du ralentissement du commerce mondial (+1,7% en 2016, contre 3,5% en moyenne entre 2012 et 2014) et la croissance en berne de beaucoup de pays émergents.

L'habillement toujours à la peine

Quelques secteurs connaissent une hausse significative de leurs défaillances à fin octobre : l'habillement (+17%), la viande (+14,4%), le transport (+8%), les services aux particuliers (+7,1%) et les ordinateurs et logiciels (+6,4%). L'habillement apparaît ainsi comme le secteur le plus sinistré en France. Depuis un an, 2106 entreprises ont en effet été mises en redressement ou en liquidation. Le commerce de détail d'habillement dans les magasins spécialisés apparaît comme le talon d'Achille de ce secteur. Ses défaillances représentent presque deux tiers (62,3%) de celles de l'habillement et augmentaient de 15,5% à fin octobre. Les entreprises de ce sous-secteur français subissent une concurrence exacerbée (croissance du CA du groupe espagnol Inditex de 17% au premier semestre) et de la très forte croissance des ventes sur internet (16,7% au premier semestre 2016 de l'ensemble des dépenses d'habillement des français, soit 1,3 point de plus qu'au premier semestre 2015).

Graphique n°6
Evolution des défaillances dans le secteur de l'agroalimentaire
En moyenne annuelle



Sources : Ellipsphère, Insee, Coface

Graphique n°7
Evolution des indicateurs dans la construction



Sources : Ellipsphère, Insee, Coface

Du côté des transports, la hausse des défaillances est de 8%, due en grande partie au sous-secteur des taxis (81% de l'augmentation) qui enregistre 126 défaillances du secteur en France sur un an (de 1.570 entreprises à 1 696). En effet, 240 entreprises de taxis ont fermé sur un an à fin octobre contre 138 un an auparavant. La concurrence des VTC semblent être en partie responsable de cette hausse (voir panorama Coface de décembre 2016).

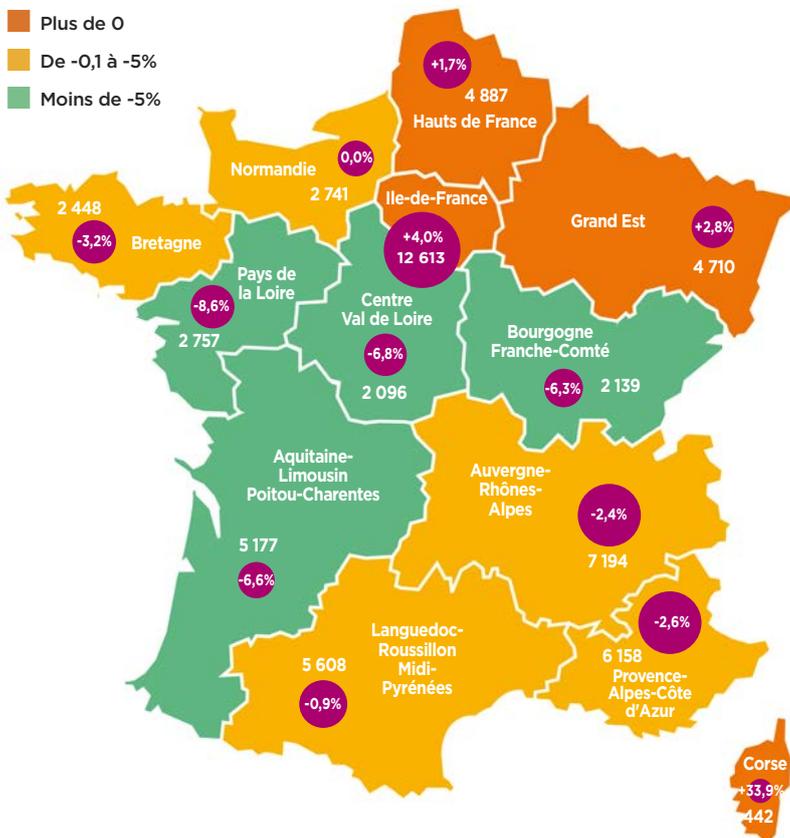
Les services aux particuliers sont également fragilisés, mais l'impact des attentats et de l'ubérisation de la société semblent affecter différemment la dynamique nationale des défaillances dans l'hôtellerie (-4,7%) et de la restauration (+8,3%).

La hausse des défaillances dans l'agroalimentaire est liée à l'industrie agroalimentaire (55% des défaillances du secteur), premier secteur industriel français. La hausse vient d'une année noire pour les boulangers pâtisseries frais (52% du poids du secteur ; +4,6% sur un an). Cette filière consommatrice de céréales souffrira en 2017 d'une pression haussière sur les prix de la part des céréaliers eux-mêmes affectés par de mauvaises récoltes en 2016. Enfin, le secteur de la viande et particulièrement les boucheries charcuteries (+16% à fin octobre, 77% du secteur) souffrent comme les boulangers. La consommation en France a stagné durant trois des quatre trimestres écoulés depuis le quatrième trimestre 2015. Cette situation exceptionnelle pour notre économie affecte le secteur.

La construction confirme un rebond

Le secteur de la construction affiche une forte baisse des défaillances à fin octobre (-4,7%). A fin septembre et sur un an, le nombre de logements autorisés (432 300) augmente de 14,3%. Cette dynamique est favorable pour l'ensemble du secteur puisqu'elle symbolise une pression en cours sur les carnets de commandes. Elle se retrouve également dans l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie de l'Insee. En novembre 2016, le climat des affaires dans cette industrie se situait à 99, soit un point en-dessous de sa moyenne de long terme, mais un point haut depuis juin 2012. Ce même indicateur de confiance était inférieur de huit points en novembre 2015. Dans le détail, les menuisiers et les installateurs d'électricité (respectivement 8,3% et 6,9% des défaillances du secteur) enregistrent des baisses de 9,6% et de 7,4% de leurs faillites.

Graphique n°8
Carte de France des défaillances
(12 mois glissants, octobre 2015)



Sources : Elliphère, Coface

Plus de disparités selon les régions

Sur les douze derniers mois à fin octobre 2016, les défaillances d'entreprises augmentent dans quatre régions : Hauts-de-France (+1,7%), Grand-Est (+2,8%), Ile-de-France (+4%) et Corse (+33,9%). Les défaillances stagnent en Normandie (+0%) et reculent fortement dans quatre autres régions : la Bourgogne-Franche-Comté (-6,3%), l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (-6,6%), le Centre-Val de Loire (-6,8%) et le Pays de Loire (-8,6%).

La région Ile-de-France concentre 21,4% des défaillances en France métropolitaine, soit un niveau similaire aux poids de ses entreprises en France. La hausse des défaillances dans de nombreux secteurs explique que cette région diverge des tendances nationales. Les services aux particuliers (+7,7%) et l'agroalimentaire (+6,6%) connaissent une hausse plus marquée qu'à l'échelle nationale (respectivement +7,1% et +3,4%). Plus inquiétant, les secteurs du textile-habillement et des transports où les défaillances ont augmenté de près de 16% et 24% sur un an à fin octobre 2016. Derrière ces chiffres se cachent en partie les conséquences des attentats de novembre 2015 à Paris et de l'été 2016 dans trois villes françaises (Nice, Saint Etienne de Rouvray et Magnanville). Ainsi selon l'Insee, la fréquentation des hébergements collectifs de l'Ile-de-France a baissé de 12,4% durant l'été 2016 par rapport à l'été précédent. Cependant, avant ces attentats, le secteur des transports était déjà particulièrement sinistrogène en Ile-de-France. Une explication de cette dynamique serait l'ubérisation de la société particulièrement patente en région parisienne. Les taxis par exemple ont connu une hausse de 165% de leurs défaillances à fin octobre dans la région.

Prévisions de défaillances d'entreprises en 2017

Selon notre modèle de prévision le nombre de défaillances d'entreprises reculerait de 3,8% en 2016, puis de 1,0% en 2017 pour s'établir à 57 600 défaillances :

$$Def_t = a Marges_{t-2} + b Def_{t-1} + c PIB_t + \epsilon$$

Cette baisse attendue s'explique par la dynamique du PIB, mais également par une légère baisse du taux de marge des entreprises à 31,6% à fin 2017 contre 32% à fin 2016.

Enfin, le crédit aux sociétés non financières est également bien orienté avec une progression de 4,7% en moyenne sur un an à fin septembre 2016. Si cette dynamique tend à ralentir, elle demeure supérieure à la moyenne des cinq dernières années. Elle symbolise la capacité des entreprises à se financer ou se refinancer dans un contexte de taux bas.

Graphique n° 9
Défaillances d'entreprises sur un an (milliers)



Sources : Elliphère, Coface

RÉSERVE

Le présent document reflète l'opinion de la direction de la recherche économique de Coface, à la date de sa rédaction et en fonction des informations disponibles ; il pourra être modifié à tout moment. Les informations, analyses et opinions qu'il contient ont été établies sur la base de multiples sources jugées fiables et sérieuses ; toutefois, Coface ne garantit en aucun cas l'exactitude, l'exhaustivité ou la réalité des données contenues dans le présent document. Les informations, analyses et opinions sont communiquées à titre d'information et ne constituent qu'un complément aux renseignements dont le lecteur dispose par ailleurs. Coface n'a aucune obligation de résultat mais une obligation de moyens et n'assumera aucune responsabilité pour les éventuelles pertes subies par le lecteur découlant de l'utilisation des informations, analyses et opinions contenues dans le présent document. Ce document ainsi que les analyses et opinions qui y sont exprimées appartiennent exclusivement à Coface ; le lecteur est autorisé à les consulter ou les reproduire à des fins d'utilisation interne uniquement sous réserve de porter la mention apparente de Coface et de ne pas altérer ou modifier les données. Toute utilisation, extraction, reproduction à des fins d'utilisation publique ou commerciale est interdite sans l'accord préalable de Coface. Le lecteur est invité à se reporter aux mentions légales présentes sur le site de Coface.

Photo : © Fotolia - Maquette : Les éditions stratégiques

COFACE SA

1, place Costes et Bellonte
92270 Bois-Colombes
France
www.coface.com

